

- Dans tout régime de confiance, le succès repose avant tout sur la volonté politique d'appliquer l'accord. On pourrait discuter pendant des heures de la façon dont un État pourrait contrecarrer l'objectif fondamental de l'accord, mais, dans les circonstances, ces discussions seraient largement stériles. Si la volonté politique de signer et de respecter l'accord existe, la consultation permettra de trouver des façons de surmonter les différents problèmes. En l'absence de volonté politique, les possibilités d'obstruction sont infinies.
  
- C'est pourquoi les participants étaient d'avis que le traité devrait être le plus simple et le plus souple possible. Il faudrait éviter de se perdre dans les détails. Jusqu'à un certain point, les problèmes liés au fonctionnement du régime ne peuvent être définis avant que ce dernier ne soit en place. S'il est souple au départ, le régime pourra évoluer au fur et à mesure que les participants comprendront mieux les aspects quotidiens de son fonctionnement.
  
- Le rayon d'action et les capacités des avions et des détecteurs offerts sur le marché sont impressionnants. Tous les États signataires pourraient avoir accès à suffisamment d'équipements pour effectuer des survols